

Spécial phase d'ajustement

Pour les TZR et le service public de remplacement : il faut des changements !

La récente publication du Rapport national sur l'état du remplacement a remis sur le devant de la scène la question générale du remplacement des enseignants et celle du vivier, des missions et des conditions d'exercice des TZR. Pour répondre à la situation critique, le nouveau Ministre a recours aux mêmes expédients qu'antérieurement, qui se sont tous soldés par des échecs : appel aux retraités, réactivation du décret de Robien sur le remplacement de courte durée inférieur à 15 jours, toutes solutions que le SNES condamne avec la plus grande fermeté.

Car le fond du problème est bien de rompre avec une politique de démantèlement systématique du service public d'éducation. Cette politique s'est, avec un acharnement organisé et planifié, attaquée à la notion même de remplacement comme besoin permanent du service public, et assuré de ce fait par des personnels titulaires, recrutés en nombre suffisant, qualifiés et formés.

Dans ce domaine, le constat est malheureusement éloquent dans l'académie de Versailles : le Recteur n'a eu de cesse de mettre en œuvre et même d'anticiper, en pratiquant souvent les coups de force, les orientations nationales du précédent Ministre :

- **par la pénurie organisée de supports tant à l'Intra qu'à la phase d'ajustement** : suppressions de postes massives (557 pour la rentrée 2012), aggravation du taux d'HS et refus de les transformer en heures postes, décision de réserver des supports stagiaires (plus de 40% en 2011 et 2012) soustraits de l'Intra, postes ECLAIR retirés du mouvement général, réduction des horaires disciplinaires liée à l'application de réformes contestées (lycées)... Dans ces conditions, la fonction de TZR est pour la plupart des néotitulaires à Versailles « la porte d'entrée » dans le métier et ce, de façon contrainte et subie.

- **par l'orchestration délibérée de la crise du remplacement**

Elle est la conséquence du laminage des moyens budgétaires de remplacement dans l'académie, mis en place par le Recteur depuis 4 ans. Conjuguée à l'orientation nationale d'assèchement des postes aux concours de recrutement, application concrète du dogme du désengagement de L'État (réduction du nombre de fonctionnaires), cette crise se traduit par une diminution importante du nombre de TZR (plusieurs centaines), dans une académie qui est la plus grosse de France et qui a des besoins en remplacement élevés. Dès la rentrée, plus des 2/3 des TZR sont affectés à l'année et les besoins en remplacement de longue durée restent découverts dès septembre.

- **par une politique qui pressure des personnels TZR** : Rentabilisation forcenée (« flexibilité »), tentatives pour les soumettre à des pratiques discrétionnaires en matière d'affectation au nom de la nécessité de service érigée en règle absolue, sont des pratiques récurrentes de gestion depuis plusieurs années : extension de la taille des ZR, affectations sur plusieurs établissements, hors zone voire en LP jusqu'à la remise en cause des préférences et des barèmes à la phase d'ajustement que le SNES a fait avorter en 2011.... Alors que la pénibilité de la fonction de remplacement ne cesse de s'accroître jusqu'à l'insupportable, le Rectorat refuse de s'acquitter de ses obligations réglementaires : entraves au paiement des ISSR, frais de déplacement...

Le SNES a pu par ses interventions obstinées et incessantes, véritable bras de fer avec le rectorat, obtenir enfin une avancée significative sur le paiement des frais de déplacement (voir article en page intérieure).

Sommaire

P.1 Éditorial

P.2 Fiche de suivi syndical

P.3 Calendrier, infos et conseils pour la phase d'ajustement

P.4 et 5 Groupements ordonnés de communes de l'académie

P.6 et 7 Carte des ZR de l'académie

P.8 et 9 ISSR et frais de déplacement : les indemnités auxquelles vous avez droit

P.10 et 11 Droits et obligations des TZR

P.12 Bulletin d'adhésion

Cette rupture nécessaire, nous ne l'obtiendrons que par la mobilisation collective. Le SNES porte un projet éducatif ambitieux et exigeant de transformer l'École pour permettre la réussite de tous les élèves et assurer à tous les personnels le respect et la reconnaissance de leurs métiers, de leurs qualifications de leurs missions et de leurs statuts.

A travers l'Appel pour le second degré adopté lors de son Congrès national en avril, il exige à la fois un plan d'urgence immédiat pour la rentrée 2012 et un plan sur le long terme de programmation pluriannuel. La situation du remplacement et celle des TZR ne peut s'inverser que par un changement radical de politique pour l'Éducation et le Second degré.

Les militants du SNES et ses élus, majoritaires dans les instances paritaires, sont plus que jamais déterminés à le mener à vos côtés et avec vous, pour la défense de vos droits, l'amélioration de vos conditions d'affectation et d'exercice et la reconnaissance de la mission de service public qui est la vôtre.

Marie-Damienne Odent, Michel Vialle,
co-secrétaires généraux



REUNION TZR PHASE D'AJUSTEMENT ET RENTREE 2012

MERCREDI 4 JUILLET de 14 h 30 à 17H
À la section académique à Arcueil

3, rue Guy de Gouyon du Verger — RER ligne B (station Arcueil– Cachan)

N° Commission paritaire 0708S05547 N°ISSN en cours. Hebdomadaire prix de vente 2 euros. Abonnement 12 euros. Édité par section académique de Snes de Versailles (Syndicat national des enseignants du second degré) 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex - Tél. : 08 03 11 11 84. Directeur de publication David Raffroidi. Imprimé par l'imprimerie spéciale du Snes.